

CHAPITRE XXI.—COMMERCE INTÉRIEUR ET PRIX

SYNOPSIS

| | PAGE | | PAGE |
|--|------|--|------|
| Partie I.—Mouvement et commercialisation des denrées | 933 | Partie II.—Aide et réglementation officielles relatives au commerce intérieur | 963 |
| SECTION 1. ÉTABLISSEMENTS DE COMMERCE ET DE SERVICE..... | 933 | SECTION 1. RÉGLEMENTATION DE LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES..... | 963 |
| Sous-section 1. Recensement des établissements de commerce et de service (1961)..... | 934 | Sous-section 1. Réglementation du commerce des grains..... | 963 |
| Sous-section 2. Commerce de gros (enquêtes intercenales)..... | 942 | Sous-section 2. Réglementation des produits agricoles autres que les grains... .. | 965 |
| Sous-section 3. Commerce de détail (enquêtes intercenales)..... | 942 | SECTION 2. COALITIONS NUISIBLES AU COMMERCE..... | 967 |
| Sous-section 4. Établissements de services (enquêtes intercenales)..... | 945 | SECTION 3. RÉGIE ET VENTE DES ALCOOLS.. | 970 |
| SECTION 2. COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES..... | 947 | SECTION 4. AIDES ET RÉGLEMENTATIONS DIVERSES..... | 972 |
| Sous-section 1. Commerce des grains, 1963-1964..... | 947 | Partie III.—Faillites | 976 |
| Sous-section 2. Ventes de bestiaux..... | 955 | Partie IV.—Prix | 979 |
| SECTION 3. ENTREPOSAGE ORDINAIRE ET FRIGORIFIQUE..... | 956 | SECTION 1. INDICES DES PRIX DE GROS.... | 979 |
| Sous-section 1. Entrepôts à grains autorisés..... | 957 | SECTION 2. INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION..... | 983 |
| Sous-section 2. Industrie de l'entreposage public..... | 957 | SECTION 3. DÉPENSES DE CONSOMMATION.. | 987 |
| SECTION 4. ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES... .. | 958 | SECTION 4. INDICES DES COURS DES VALEURS MOBILIÈRES..... | 987 |
| SECTION 5. COMMERCE INTERPROVINCIAL... .. | 960 | | |

On trouvera, à la page viii du présent volume, la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

PARTIE I.—MOUVEMENT ET COMMERCIALISATION DES DENRÉES

Le commerce intérieur est vaste et complexe; il comprend toute valeur ajoutée aux denrées échangées, à l'intérieur des provinces et d'une province à l'autre, par les agences et services d'entreposage, de distribution et de vente tels que les chemins de fer, les lignes de navigation, les entrepôts, les magasins de gros et de détail, les établissements financiers, etc. Au sens large, il embrasse divers services professionnels et personnels, y compris les divertissements (théâtre, sports, etc.). Seuls quelques aspects de ce vaste domaine sont étudiés ici, et partout où cela est possible le lecteur est renvoyé aux sujets connexes traités dans d'autres chapitres. La nécessité d'étudier les différents sujets sous divers aspects détermine la disposition de la matière dans un ouvrage comme l'*Annuaire*. Le lecteur fera bien de consulter l'Index.

Section 1.—Établissements de commerce et de service*

Les enquêtes visant les établissements de commerce et de service sont axées sur un recensement des établissements en question. Le premier recensement du genre visait l'année 1930, et l'on a fait des recensements analogues à l'égard de 1941, 1951 et 1961. Il

* Rédigé à la Division de l'industrie et du commerce, Bureau fédéral de la statistique, Ottawa.